

Compte administratif
note de présentation brève et synthétique

COMMUNE DE VIRE SUR LOT – 46 –

**NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE
DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022**

Sommaire :

I. Le cadre général du budget

II. La section de fonctionnement

III. La section d'investissement

IV. Les données synthétiques du compte administratif – Récapitulation

I. Le cadre général du budget

Le code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ;

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et réalisées pour l'année 2022. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin de l'année à laquelle il se rapporte et transmis au représentant de l'État au plus tard le 15 juillet de la même année. Par cet acte, le conseil municipal :

- constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- vote et arrête les résultats définitifs.

L'assemblée délibérante s'est réunie :

- . le 07/04/2023 pour voter le CA, CG et affectation des résultats 2022
-> ont été rejetés.
- . le 14/04/2023 pour voter le CA, CG et affectation des résultats 2022
-> ont été rejetés.

Ce Compte Administratif a été réalisé en corrélation avec le budget primitif 2022 de la commune délibération n° DE_07_06_04_22, lui-même établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès du conseil départemental et de la Région chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

LE COMPTE ADMINISTRATIF

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0.00	389 270.76	0.00	305 160.31	0.00	694 431.07
Opérations de l'exercice	219 350.43	270 578.24	369 285.43	120 421.08	588 635.86	390 999.32
TOTAUX	219 350.43	659 849.00	369 285.43	425 581.39	588 635.86	1 095 430.39
Résultat de clôture	0.00	440 498.57	0.00	56 295.96	0.00	496 794.53
Restes à réaliser					83 223.44	
Besoin / excédent de financement Total						413 571.09

Le compte de gestion ci-dessous est à l'image du compte administratif.

Résultats budgétaires de l'exercice

45300 - COMMUNE DE VIRE SUR LOT -

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	579 129,32	647 552,76	1 225 682,08
Titres de recette émis (b)	120 421,08	272 996,24	393 417,32
Réductions de titres (c)		2 418,00	2 418,00
Recettes nettes (d = b - c)	120 421,08	270 578,24	390 999,32
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	579 129,32	647 552,76	1 225 682,08
Mandats émis (f)	371 041,53	219 664,15	590 705,68
Annulations de mandats (g)	1 756,10	313,72	2 069,82
Depenses nettes (h = f - g)	369 285,43	219 350,43	588 635,86
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		51 227,81	
(h - d) Déficit	249 564,35		197 636,54

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 046010

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC GOURDON

ETABLISSEMENT : COMMUNE DE VIRE SUR LOT -

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

45300 - COMMUNE DE VIRE SUR LOT -

Exercice 2022

	RÉSULTAT A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2021	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	305 160,31		-348 864,35		56 295,96
Fonctionnement	389 270,76		51 227,81		440 498,57
TOTAL I	694 431,07		-197 636,54		496 794,53

EXPLICATION / DETAIL DU COMPTE ADMINISTRATIF :

FONCTIONNEMENT

	Euros
Réalisation de l'exercice en dépenses	219 350.43
Réalisation de l'exercice en recettes	270 578.24
Résultat de l'exercice 2022	+ 51 227.81
Résultat antérieur reporté 2021	+ 389 270.76
Résultat de clôture	+ 440 498.57

INVESTISSEMENT

Réalisation de l'exercice en dépenses	369 285.43
Réalisation de l'exercice en recettes	120 421.08
Résultat de l'exercice 2022	-248 864.35
Résultat antérieur reporté 2021	+ 305 160.31
Résultat de clôture	+ 56 295.96

RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022

FONCTIONNEMENT	+ 440 498.57
INVESTISSEMENT	+ 56 295.96
TOTAL	+ 496 794.53

RESTES A REALISER 2022 - INVESTISSEMENT

Dépenses	83 223.44
Recettes	0.00
Total	83 223.44

RESULTAT moins les RAR

Résultat de clôture de l'exercice 2022	496 794.53
-les RAR	-83 223.44
TOTAL	+ 413 571.09

Fonctionnement : on constate un excédent en 2022 de + 51 227.81 €
qui s'ajoute à l'excédent reporté de 2021 qui est de + 389 270.76 €

Le résultat de fonctionnement cumulé est de + 440 498.57 €

Investissement : on constate un déficit en 2022 de - 248 864.35 €
l'excédent reporté de 2021 est de + 305 160.31 €

L'excédent d'investissement cumulé est de + 56 295.96 €

Les RAR (restes à réaliser) sont de - 83 223.44 € en dépenses

On reporte les RAR + ou - l'excédent cumulé en recettes et en dépenses on reporte les RAR :

Montant	Dépenses	Recettes	total
RAR	-83 223.44 €		-83 223.44 €
investissement		+ 56 295.96 €	+ 56 295.96 €
	-83 223.44 €	+ 56 295.96 €	-26 927.48 €

Affectation du résultat au BP 2023 qui a été proposée à l'assemblée délibérante se présente ainsi :

26 927.48	au compte 1068 (recette d'investissement)
413 571.09	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Le conseil municipal a refusé, par délibération : le compte administratif 2022, sur le compte de gestion 2022, sur l'affectation des résultats 2022, lors la dernière séance du 14/04/2023.

II. La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Pour notre commune :

- Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires des élus et du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions et dons versés aux associations et les intérêts des emprunts à payer.
Les dépenses de fonctionnement de gestion courante 2021 représentent 198 178.01 €.
- Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat.
Les recettes de fonctionnement de gestion courante 2021 représentent 258 061.94 €.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Il existe trois principaux types de recettes pour une commune :

- Les impôts et taxes
- Les dotations versées par l'Etat
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population (2019 : 13 508.93 € / 2020 : 14 283.72 € / 2021 : 17 891.87 € / 2022 : 22 764.19 € - chapitre 75 autres produits de gestion courante = les dotations forfaitaire, solidarité rurale, nationale de péréquation...)

b) Les principales dépenses et recettes de la section

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES		A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	325 865.27	38 198.59	0.00	0.00	287 666.68
012	Charges de personnel, frais assimilés	116 400.00	84 007.28	0.00	0.00	32 392.72
014	Atténuations de produits	45 000.00	44 361.23	0.00	0.00	638.77
65	Autres charges de gestion courante	59 402.00	45 849.44	0.00	0.00	13 552.56
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des dépenses de gestion courante		546 667.27	212 416.54	0.00	0.00	334 250.73
66	Charges financières	1 000.00	520.89	0.00	0.00	479.11
67	Charges exceptionnelles	5 000.00	1 641.00	0.00	0.00	3 359.00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0.00	0.00			0.00
022	Dépenses imprévues	17 498.00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		570 165,27	214 578,43	0,00	0,00	355 586,84
023	Virement à la section d'investissement (2)	72 615,49				
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	4 772,00	4 772,00			0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		77 387,49	4 772,00			72 615,49
TOTAL		647 552,76	219 350,43	0,00	0,00	428 202,33
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Aténuations de charges	4 200.00	6 129.84	0.00	0.00	-1 929.84
70	Produits services, domaine et ventes div	15 690.00	16 043.00	0.00	0.00	-353.00
73	Impôts et taxes	147 206.00	155 422.21	0.00	0.00	-8 216.21
74	Dotations et participations	68 729.00	69 692.13	0.00	0.00	-963.13
75	Autres produits de gestion courante	22 307.00	22 764.19	0.00	0.00	-457.19
Total des recettes de gestion courante		258 132.00	270 051.37	0.00	0.00	-11 919.37
76	Produits financiers	0.00	1.88	0.00	0.00	-1.88
77	Produits exceptionnels	150.00	524.99	0.00	0.00	-374.99
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0.00	0.00			0.00
Total des recettes réelles de fonctionnement		258 282.00	270 578.24	0.00	0.00	-12 296.24
042	Opéral* ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opéral* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		258 282,00	270 578,24	0,00	0,00	-12 296,24
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		389 270,76				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = R 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2022 :

- Taxe d'habitation -
- Taxe foncière sur le bâti 33.40 % taux départemental inclus
- Taxe foncière sur le non bâti 100.65 %

Le produit de la fiscalité locale s'élève à 130 058 € (article 73111)

d) Les dotations de l'Etat.

Les dotations de l'Etat s'élèvent à 69 692.13 €.

Chapitre 74 dotations et participations

III. La section d'investissement

a) Généralités

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la réhabilitation de l'ancienne école en pôle santé, à la réfection du réseau d'éclairage public...)

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	142 852,80	4 721,95	752,00	137 378,85
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	592 572,88	140 494,24	217 700,00	234 378,64
	Total des dépenses d'équipement	735 425,68	145 216,19	218 452,00	371 757,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	8 793,00	3 692,79	0,00	5 110,21
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	250,00	250,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	15 748,52			
	Total des dépenses financières	25 791,52	4 932,79	0,00	20 858,73
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	761 217,20	150 148,98	218 452,00	392 616,22
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	1 628,79	1 628,79		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 628,79	1 628,79		0,00
	TOTAL	762 845,99	151 777,77	218 452,00	392 616,22
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	205 251,84	59 806,61	90 525,40	54 919,83
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	150 000,00	250 000,00	0,00	-100 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	355 251,84	309 806,61	90 525,40	-45 080,17
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	10 500,00	12 215,51	0,00	-1 715,51
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 393,00	0,00	0,00	1 393,00
16	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	11 893,00	12 215,51	0,00	-322,51
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	367 144,84	322 022,12	90 525,40	-45 402,68
021	Virement de la sect* de fonctionnement (1)	260 785,19			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	4 622,00	4 622,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	1 628,79	1 628,79		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	267 035,98	6 250,79		260 785,19
	TOTAL	634 180,82	328 272,91	90 525,40	215 382,51
	Pour information	(2) 128 665,17			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

c) Exécution du budget 2022

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	219 350,43	G	270 578,24
	Section d'investissement	B	369 285,43	H	120 421,08
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	389 270,76 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	305 160,31 (si excédent)
		-		-	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	588 635,86	= G+H+I+J	1 085 430,39
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	83 223,44	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	83 223,44	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	219 350,43	= G+I+K	659 849,00
	Section d'investissement	= B+D+F	452 508,87	= H+J+L	425 581,39
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	671 859,30	= G+H+I+J+K+L	1 085 430,39

d) Les principaux projets réalisés au cours de l'année 2020/2021/2022

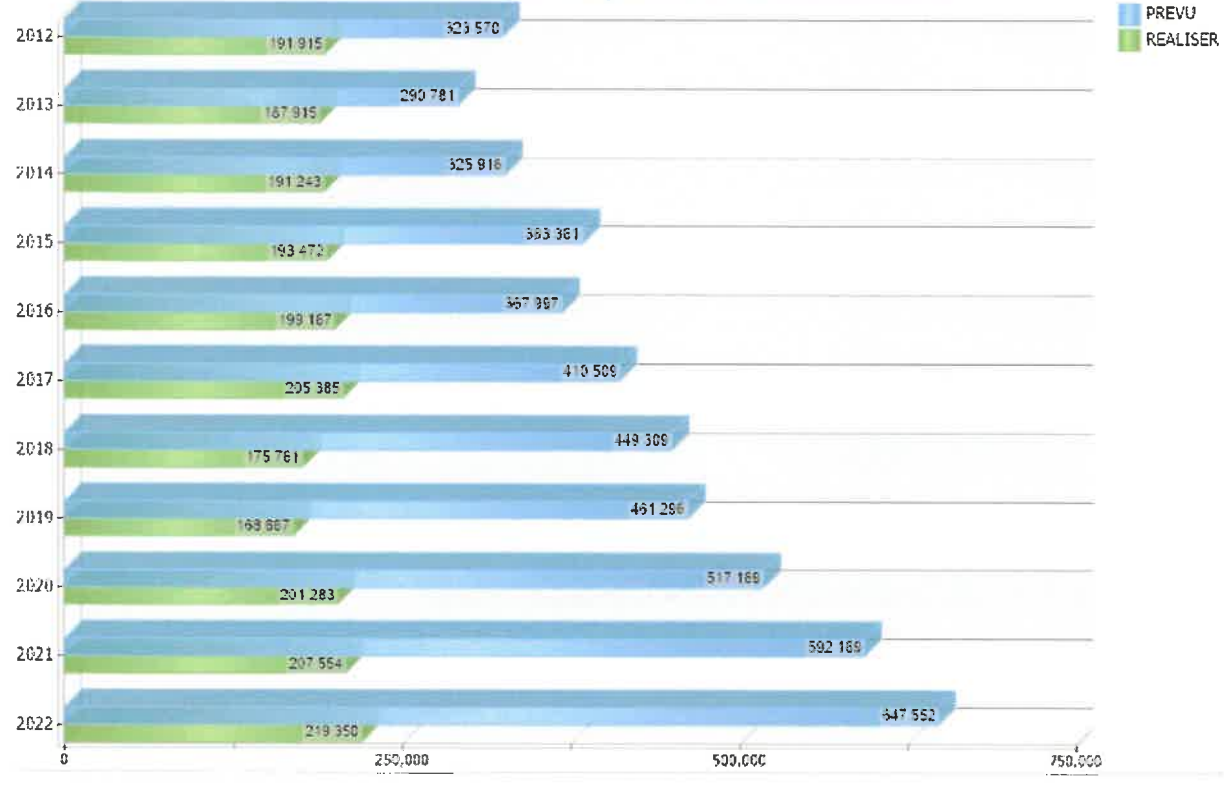
- l'achat d'une tronçonneuse pour l'entretien des bâtiments communaux et espaces publics
- l'achat d'une débroussailleuse
- l'achat d'une découpeuse thermique
- l'achat d'un godet de 2 mètres hydro ghel avec valve puch pull
- l'achat de vitrines (panneau d'affichage)
- l'achat d'étagère pour l'espace « prêts de livre »
- l'achat d'un radar pédagogique
- mise aux normes électrique de l'église
- la réfection de la salle de bain, du sol salon et cuisine du logement locatif situé près de la poste
- le remplacement des fenêtres et volets du logement locatif « le presbytère »
- le remplacement des fenêtres et volets du logement « de la poste »
- le remplacement des volets du logement « ancienne école »
- le remplacement des fenêtres et volets de la poste
- l'achat de chaises et tables pour la salle des fêtes
- la réparation de la chambre froide de la salle des fêtes
- l'éclairage extérieur des toilettes (au niveau de la salle des fêtes)
- l'achat de décoration de Noël
- l'étude du pôle santé
- les travaux du pôle santé
- le parking attenant au pôle santé
- la clôture du pôle santé
- la signalisation du pôle santé
- l'achat du terrain du nouveau cimetière
- les travaux du cimetière + aménagement
- le parking attenant au cimetière
- réfection du réseau d'eau pluvial
- réparation de l'ascenseur PMR
- colis de Noël pour les personnes âgées
- reprofilage du chemin blanc « les lacades »
- formation permis d'exploitation
- équipement pour arrosage

IV. Les données synthétiques du compte administratif – Récapitulatif

a) Section de fonctionnement

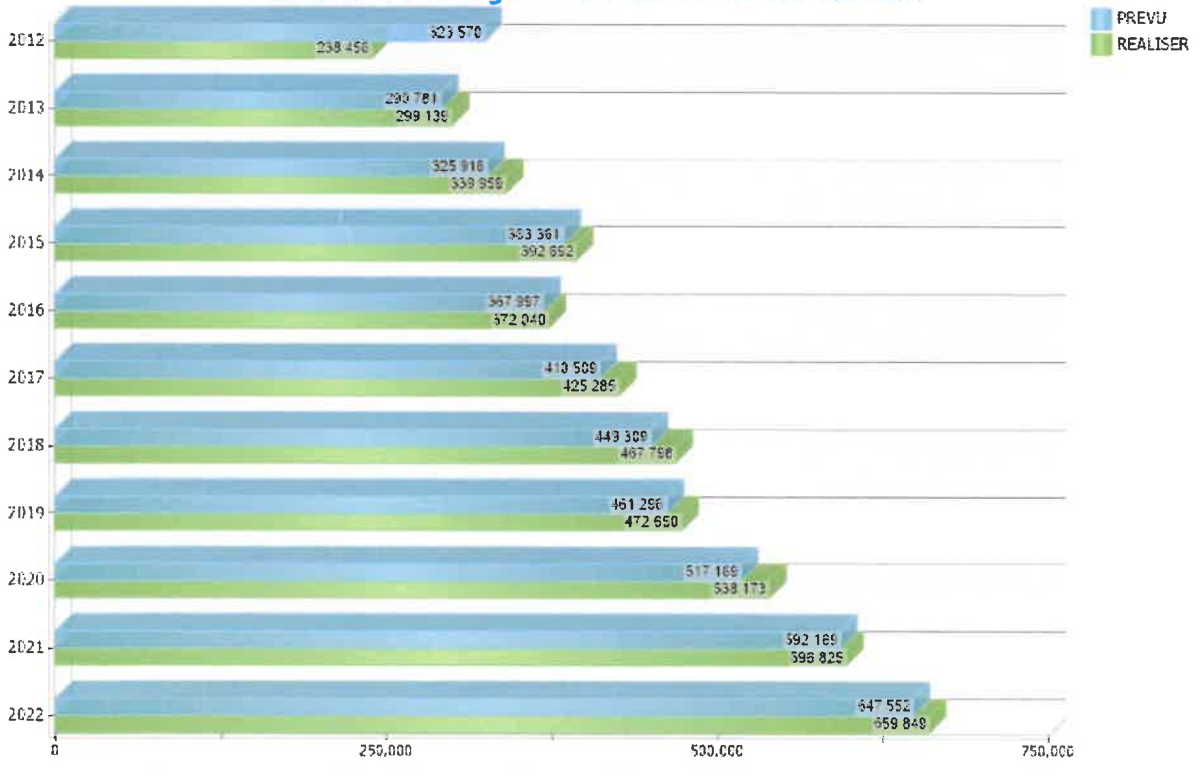
- Dépenses : évolution des prévisions et réalisations

Évolution du budget - Dépenses de Fonctionnement



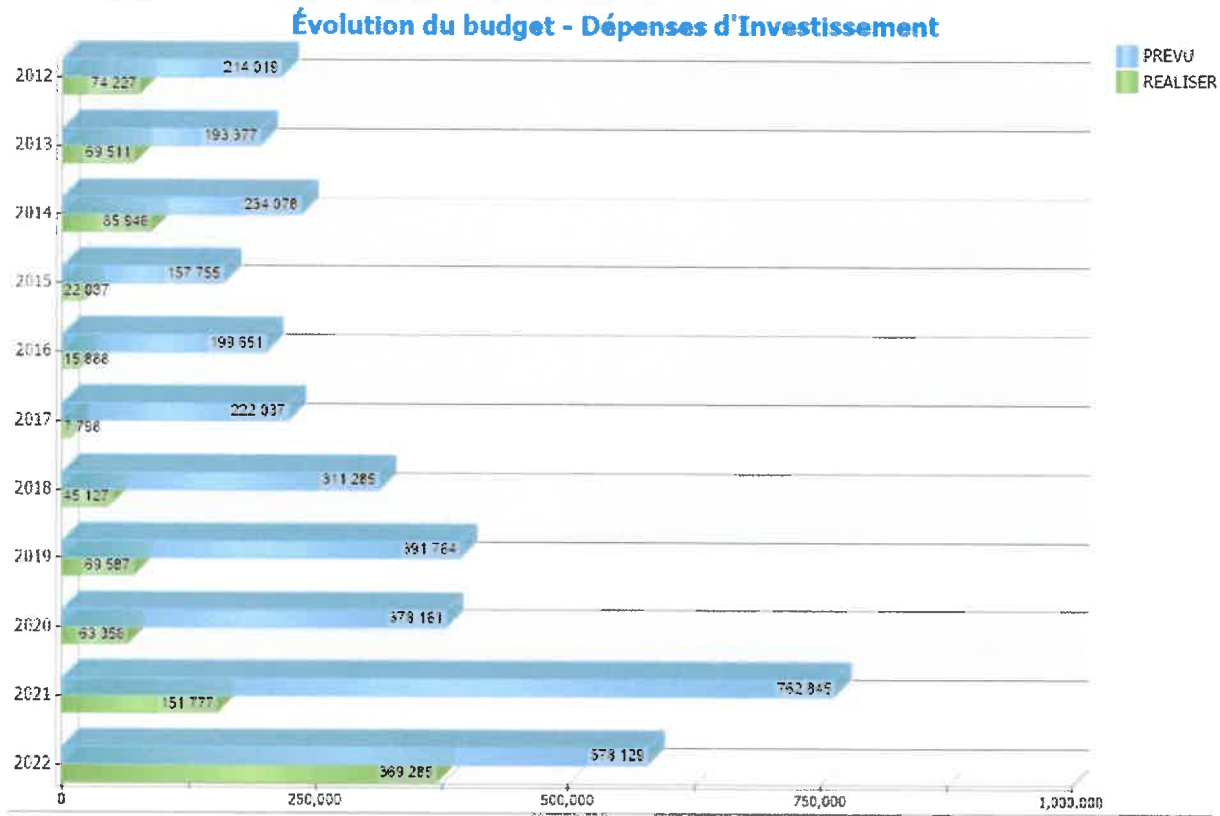
- Recettes : évolution des prévisions et réalisations

Évolution du budget - Recettes de Fonctionnement

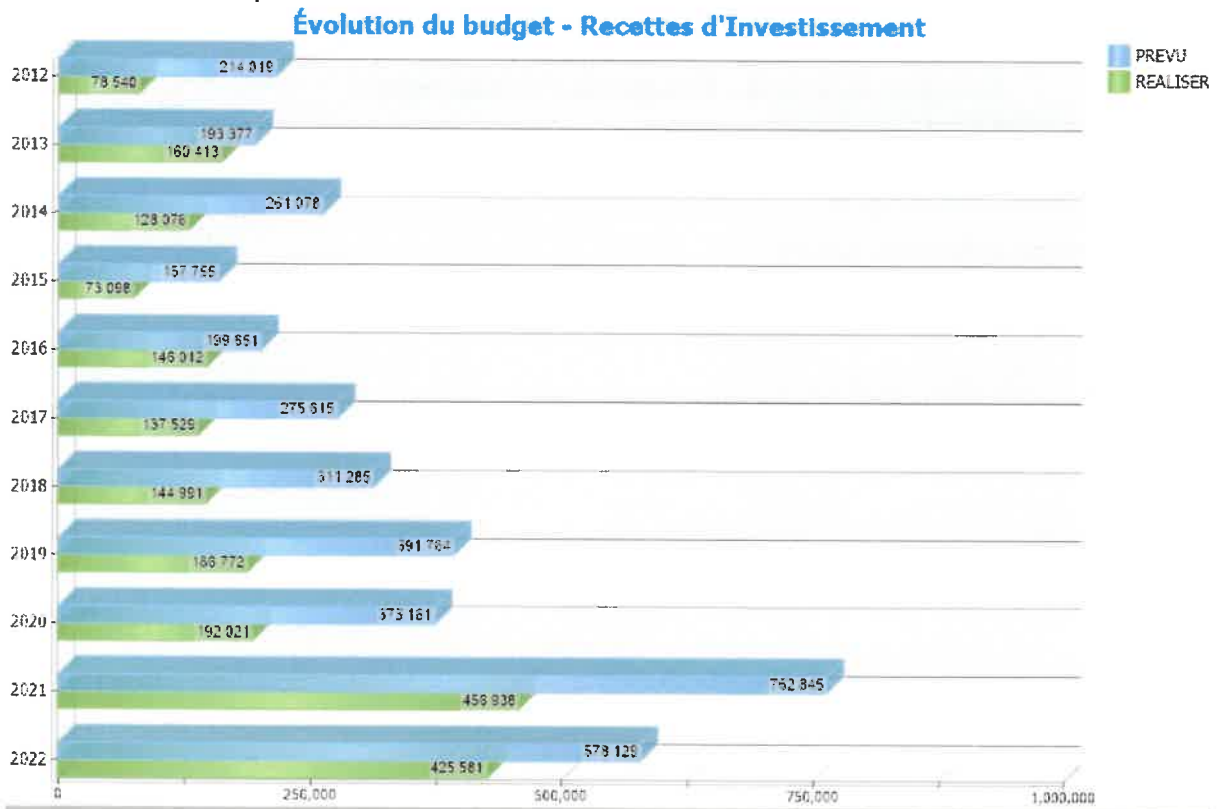


b) Section d'investissement

- Dépenses : évolution des prévisions et réalisations



- Recettes : répartition et évolution



c) Principaux ratios

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	403
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	48
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
CCVLV	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
116694.00	7.25	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	465.00	571.00
2	Produit des impositions directes/population	268.00	305.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	580.00	738.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	18.00	275.00
5	Encours de dette/population	0.00	518.00
6	DGF/population	94.00	177.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	37.00	35.00
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	80.00	86.00
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	3.00	37.00
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	70.00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la feuille de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 5 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-5 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

d) Etat de la dette

Au cours de l'année 2021, la collectivité a souscrit un emprunt d'un montant de 150 000.00 € (titre 56 18/08/2021) et un emprunt relais d'un montant de 100 000.00€ (titre 55 18/08/2021) auprès de l'AFL – Agence France Locale – dans l'attente du versement des subventions attribuées au titre des travaux du pôle santé, du cimetière et du parking public.

Le remboursement de l'emprunt : 27/09/22 de 100 000 €.

Etat de la dette au 31/12/2022 : 131 551.94 €

Montant des intérêts 2022 : 520.89 €

Montant des amortissements 2022 : 4 622.00 €

Fait à Vire sur Lot,
Le 14 avril 2023

Madame le maire,
Yvette FROIDEFOND



Madame le Maire,
Yvette FROIDEFOND

Nota : Pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPCI, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L.5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.

PREFECTURE DE CAHORS

Date de réception de l'AR: 19/04/2023

046-214603367-20230419-AR_2023_14-BF